***REGLEMENT 2018***

***BIKE & RUN D’OSTHOUSE 25 FEVRIER***

**ARTICLE 1 : ORGANISATION**

La quatrième édition du Bike & Run d’Osthouse est organisée le 25 février 2018 par le club du Team Free Bike.

Une course jeunes 1 et 2, une course Sprint et une course XS seront organisées le même jour.

**ARTICLE 2 : PRESENTATION**

Epreuve très conviviale et accessible à tous, ouverte à toutes personnes licenciées ou non, le Bike & Run est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul VTT (l’un court pendant que l’autre pédale).

Les relais sont libres. Le VTT peut être passé de main à main ou posé à l’avant du coureur sur le parcours.

Le Vtt doit être déposé obligatoirement sur le côté droit du chemin. En aucun cas, il ne doit gêner la progression des autres participants.

Un point de contrôle sera placé sur le circuit ; les équipiers devront obligatoirement y passer ensemble.

**ARTICLE 3 : PARCOURS**

La distance totale du Bike & Run est de 5 et 3,5kms pour les courses jeunes, de 9kms pour la course XS, et de 16kms pour la course Sprint.

Les épreuves se déroulent sur un circuit tout plat. Le parcours est composé d’un parcours coureur seul de 900M environ puis de trois boucles de 5kms.

Dans le souci de respecter le cadre naturel du terrain, il est strictement interdit de jeter des détritus sur le parcours.

Les épreuves jeunes se déroulent sur le même parcours que les adultes avec quelques modifications.

**ARTICLE 4 : SECURITE**

Le port du casque à coque rigide est obligatoire durant toute l’épreuve pour les deux participants de l’équipe.

Il est interdit de monter à deux sur le VTT.

Le dossard devra être épinglé en trois points sur l’avant du corps et être visible par les partenaires, notamment les arbitres.

Il est interdit de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

**ARTICLE 5 : LICENCES**

Si vous êtes licencié(e) à la FFTri, vous devez présenter votre licence au moment du retrait du dossard.

Les licenciés FFC et FFA sont considérés comme non licenciés.

Les non licenciés doivent s’acquitter, en plus des frais d’organisation, d’une carte journée pour l’assurance qui est à télécharger sur le site de l‘organisation ou devra être complétée lors du retrait du dossard.

Les non licenciés doivent présenter lors de l’engagement, un certificat médical pour le sport datant de moins d’un an et portant la mention « en compétition ».

**ARTICLE 6 : ENGAGEMENT**

Les inscriptions pourront être réalisées en ligne sur le site <https://www.sporkrono.fr/>

Les inscriptions sont limitées et seront closes lorsque la limite sera atteinte.

La course sprint est ouverte à partir de la catégorie « nés en 2002 et avant ».

La course XS est ouverte à partir de la catégorie « nés en 2004 et avant ».

Pour les courses jeunes, concourent en :

* Jeunes 1, deux équipier(e)s né(e)s tou(te)s deux entre 2012 à 2009
* Jeunes 2, deux équipier(e)s né(e)s tou(te)s deux entre 2005 à 2008

L’inscription des jeunes doit obligatoirement être accompagnée d’une autorisation parentale.

**ARTICLE 7 : RESPONSABILITE**

Responsabilité civile : l’organisateur est couvert pour les risques en responsabilité civile auprès de la FFTRI.

Individuelle accident : les licenciés et non-licenciés bénéficient des garanties accordées par l’assurance liée à leur licence ou à la « carte journée ».

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d’accident, de défaillance provoquée par un mauvais état de santé, de perte ou de vol de matériel. En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l’organisation pour quelque motif que ce soit.

La réglementation générale est celle de la FFTRI.

L’émargement au retrait du dossard vaut acceptation dudit règlement.

**ARTICLE 8 : CHRONOMETRAGE**

Le chronométrage sera réalisé manuellement.

**ARTICLE 9 : CLASSEMENTS-RECOMPENSES**

Un classement scratch sera établi pour toutes les courses.

Lors de l’inscription, chaque équipe participante se verra remettre un lot pour chacun des deux concurrents.

Course sprint : les 3 premières équipes au scratch de la catégorie féminine, masculine, mixte, vétéran, sénior et junior se verront remettre un lot.

Course XS : les 3 premières équipes au scratch se verront remettre un lot.

Courses jeunes : les 3 premières équipes au scratch des catégories filles, garçon et mixte se verront remettre un lot.

En cas d’équipe constituée de catégories différentes, le classement se fera dans la catégorie la plus haute, selon la réglementation de la FFTRI, sauf pour les vétérans qui seront classés en séniors.

**ARTICLE 10 : FEDERATION**

Le Bike & Run d’Osthouse est une manifestation labélisée FFTRI et son règlement se réfère à la réglementation sportive de la Fédération [http//www.fftri.com](file:///C%3A%5CUsers%5C240443%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5C3UYVNJHF%5Chttp%5Cwww.fftri.com)